

Discussion régionale sur les droits de l'enfant et la protection de remplacement

Contribution du Conseil de l'Europe à la journée de
discussion de la CNUDE 2021



1^{er} juin 2021

Construire une Europe
pour et avec les enfants

www.coe.int/children



HUNGARIAN PRESIDENCY
Council of Europe
May – November 2021
PRÉSIDENCE HONGROISE
Conseil de l'Europe
Mai – Novembre 2021

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des droits de l'enfant du Conseil de l'Europe (CDENF)

Discussion régionale sur les droits de l'enfant et la protection de remplacement

Contribution du Conseil de l'Europe à la journée de
discussion de la CNUDE 2021

*organisée sous les auspices de la
Présidence hongroise du Comité des Ministres*

Quand et où ?

- Quand :** **Mardi 1^{er} juin 2021, 9h30-17h00 (CET)**
- Plate-forme en ligne KUDO :** <https://vmeeting.coe.int/k8/241117521301/join>
(*Veillez copier ce lien et le coller dans Google Chrome*)
- Langues de travail :** Français et Anglais
- Organisée par :** Secrétariat du CDENF
- Toute question à :** children@coe.int

Contexte et objectif de la discussion régionale

Tous les enfants devraient vivre dans un environnement favorable, protecteur et bienveillant qui facilite leur épanouissement. Lorsque, même avec une assistance appropriée, la famille d'un enfant n'est pas à même d'assurer sa prise en charge, l'État est tenu de garantir une protection de remplacement adaptée. On estime à 1,5 millions le nombre d'enfants pris en charge de manière alternative au sein des Etats membres du Conseil de l'Europe.

Les enfants qui vivent dans des structures d'accueil alternatives risquent davantage de voir leurs droits fondamentaux violés. S'ils sont isolés de leur famille et de leur communauté, ils risquent de ne pas bénéficier d'une prise en charge adaptée à leurs besoins individuels, de souffrir de relations instables et d'être davantage exposés à la violence et aux abus. Certains groupes d'enfants, comme les enfants handicapés, ainsi que les enfants roms et les gens du voyage, courent un risque particulièrement élevé d'être placés dans des structures d'accueil alternatives. Les enfants en conflit avec la loi sont également souvent placés dans des institutions de soins où ils sont privés de leur liberté.

Le Comité des droits de l'enfant de l'ONU (UNCRC) organise une [journée de discussion générale \(DGD\)](#) sur le thème "Droits de l'enfant et protection de remplacement" les 16 et 17 septembre 2021. L'objectif général de cette journée est d'examiner la situation actuelle concernant la prise en charge alternative dans sa complexité, d'identifier et de discuter des domaines de préoccupation particuliers concernant la séparation inutile des enfants de leur famille, et des moyens appropriés de répondre à la séparation de l'enfant de sa famille dans les cas où elle est inévitable. La CNUDE encourage les contributions et l'engagement envers la DGD aux niveaux local, national et régional, en particulier sous la forme de discussions locales, nationales et régionales dans le cadre de la préparation de la DGD elle-même.

Dans le cadre de son mandat, y compris la tâche d'assurer la coopération et les synergies avec les organes pertinents des Nations Unies, notamment la CNUDE, le CDENF a décidé de contribuer à la DGD sous la forme d'une discussion régionale sur des thèmes pertinents identifiés en vue d'alimenter la DGD elle-même. En outre, les débats de cet événement alimenteront le travail en cours du CDENF sur l'objectif stratégique de protéger les droits des enfants dans le système de prise en charge et de soutenir les États dans la recherche d'environnements alternatifs, plus proches du foyer pour les enfants, ainsi que le travail connexe de son organe subordonné, le Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement ([CJ/ENF-ISE](#)), qui a été chargé de développer des orientations sur la protection de l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de prise en charge.

Les principaux objectifs de l'événement sont d'identifier les défis en matière de droits de l'homme qui se posent dans différents contextes de prise en charge alternative et d'encourager un échange entre les délégations du CDENF, les observateurs et les autres parties prenantes concernées sur la meilleure façon de relever certains des principaux défis auxquels les États sont confrontés, en tenant compte des exemples de bonnes pratiques et des normes pertinentes, y compris la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la Convention européenne des droits de l'homme, la Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote) et des instruments plus spécifiques, tels que la Recommandation Rec(2006)19 du Conseil de l'Europe relative aux politiques visant à soutenir une parentalité positive, la Rec(2011)12 sur les droits de l'enfant et les services sociaux adaptés aux enfants et aux familles et la Rec(2005)5 relative aux droits des enfants vivant en institution

| | |
|--------------|--|
| 9:30 | Session d'ouverture Présidente : Maria-Andriani KOSTOPOULOU, Présidente du CDENF |
| | Elda MORENO, Cheffe du Service des droits des enfants et des valeurs du sport, Conseil de l'Europe Dr István KOVÁCS, Secrétaire d'État adjoint aux affaires internationales et européennes au nom de la Présidence Hongroise. |
| 10.00 | I. Planter le décor : Sauvegarder les droits des enfants relatifs à toutes les structures d'accueil alternatives |
| 10.00 | Prévention à la séparation familiale et droit des enfants à la protection dans toutes les formes de prise en charge alternative : Orientations fournies par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU (CNUDE) Bragi GUÐBRANDSSON, Membre de la CNUDE |
| 10.20 | La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme relative à la protection des droits de l'enfant en relation avec les structures d'accueil alternatives Ksenija TURKOVIĆ, Vice-présidente de la CEDH |
| 10:40 | Les travaux du Comité d'experts sur les droits et l'intérêt supérieur de l'enfant dans le cadre des procédures de séparation des parents ou de placement (CJ/ENF-ISE) sur la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant lors de l'évaluation de la nécessité d'un placement alternatif Seamus CARROLL, Président du CJ/ENF-ISE |
| 11:00 | Pause café |
| 11:10 | II. Mettre fin aux abus dans les différents contextes de soins alternatifs et tirer les leçons des abus passés |
| 11:10 | Réagir aux abus du passé - obstacles et opportunités pour une justice réparatrice Maeve O'ROURKE, Maître de conférences en droits de l'homme, Université nationale d'Irlande, Galway |
| 11:30 | Études de cas Ukraine : Naira AVETISYAN, Cheffe de la section Protection de l'enfance, Unicef Ukraine Portugal : Rita MENDES, Directrice du Département de la garde d'enfants de la Casa Pia |

| | |
|--------------|---|
| | |
| 12:10 | Échange en plénière ouverte entre les délégations et les parties prenantes |
| 12:30 | Pause déjeuner |
| 14:00 | III. Soutien aux enfants ayant des comportements difficiles : programmes familiaux et communautaires visant à éviter la séparation familiale |
| 14:00 | <p>Les enfants au comportement difficile dans les structures d'accueil alternatives : problème ou mythe ?</p> <p>Dainius PŪRAS, ancien Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à la santé et ancien membre de la CNUDE</p> |
| 14:20 | <p>Études de cas</p> <p>Norvège : Centre national pour le développement du comportement de l'enfant Dagfinn MØRKRID THØGERSEN, Directeur clinique du développement des programmes pour la jeunesse et Knut TARALDSEN, spécialiste en psychologie et conseiller principal</p> <p>Islande : Programme de soutien aux familles Margrét SIGMARSDÓTTIR, Spécialiste en psychologie clinique de l'enfant</p> |
| 14:40 | Échange en plénière ouverte entre les délégations et les parties prenantes |
| 15:00 | IV. Enfants envoyés dans des structures formelles de soins alternatifs au-delà des frontières |
| 15:00 | <p>Responsabilité de l'État d'envoi et de l'État de réception dans la sauvegarde des droits de l'enfant</p> <p>Gérardine GOH ESCOLAR, Première secrétaire au Bureau permanent de la Conférence de La Haye de droit international privé</p> |
| 15:20 | <p>Études de cas</p> <p>Suisse : Unifier les pratiques cantonales Joëlle SCHICKEL, Co-chef de l'Unité de droit international privé, Office fédéral de la justice</p> <p>Irlande : Albert O'DONOGHUE, Responsable Principal de l'unité UE et Internationale</p> |
| 16:00 | Échange en plénière ouverte entre les délégations et les parties prenantes |
| 16:30 | Conclusions |
| | George NIKOLAIDIS, ancien Président et membre du Comité de Lanzarote |

| | |
|-------|---|
| | Regína JENSDÓTTIR, Cheffe de la Division des droits des enfants et coordinatrice du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant |
| 17:00 | Fin de la Conférence |

Ressources utiles:

- [Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant](#)
- [Les lignes directrices des Nations Unies relatives à la protection de remplacement pour les enfants](#)
- [Convention européenne des droits de l'homme](#)
- [Les enfants et la protection de remplacement](#), page web dédiée du Conseil de l'Europe
- [Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels](#) (Convention de Lanzarote)
- [Recommandation Rec\(2005\)5](#) du Conseil de l'Europe relative aux droits des enfants vivant en institution
- [Recommandation Rec\(2006\)19](#) du Conseil de l'Europe relative aux politiques visant à soutenir une parentalité positive
- [Recommandation Rec\(2010\)2](#) du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant et les services sociaux adaptés aux enfants et aux familles
- [Recommandation CM/Rec\(2011\)12](#) du Conseil de l'Europe sur les droits de l'enfant et les services sociaux adaptés aux enfants et aux familles
- [Enfants et adolescents accueillis en protection de l'enfance: Découvrez vos droits!](#), une brochure du Conseil de l'Europe destinée aux enfants et aux jeunes bénéficiant d'une protection de remplacement
- [Défendre les droits de l'enfant - guide à l'usage des professionnels de la prise en charge alternative des enfants](#), fournit des conseils et des outils aux professionnels qui travaillent avec les enfants pris en charge